



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41697>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-41697**

---

### Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

**Nom de l'acheteur Public** : Aeroports de la Cote d'Azur

**Adresse** : Aeroports de la Cote d'Azur 19 rue Costes et Bellonte CS63331, 06206 Nice cedex 3

**Coordonnées** :

**Téléphone** : +33 493213688

**Courriel** : Marches@cote-azur.aeroport.fr

**Adresse internet** : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

**Activité principale** :

Activités aéroportuaires

**Code NUTS** : FRL03

### Section 2 - Communication

**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse** : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées** :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

### Section 3 - Description du marché

**Intitulé** : AOT 2024 - STREET FOOD HAUT DE GAMME

**Numéro de référence** : AOT 2024 - STREET FOOD - BUCOM

**CPV - Objet principal** : 55320000

**Type de marché** : Services

**Description succincte** : La SA Aeroports de la Côte d'Azur lance un appel public à la concurrence visant à l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public aéronautique non constitutive de droits réels pour l'exploitation d'une activité de « Street Food haut de gamme » sur l'Aéroport Nice Côte d'Azur.

#### Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

**Ce marché est divisé en lots :** Non

**Code(s) CPV additionnel(s) :**

**CPV - Objet principal :** 55000000

**Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FRL03

**Lieu principal d'exécution ou de livraison :** Aéroport de Nice

**Description des prestations :** LOCALISATION DES EMPLACEMENTS COMMERCIAUX : Terminal 2- Zone Côté ville SURFACES (environ) : 40 m<sup>2</sup> L'autorisation d'activité sera conclue à titre précaire et révocable sous la forme d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public aéronautique non constitutive de droits réels, ne conférant aucun droit d'exclusivité au bénéfice du futur Titulaire.

**Critères d'attribution :** La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Durée de la concession :** À compter du 01/11/2024 et jusqu'au 31/10/2028

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :**  
Non

## Section 4 - Conditions de participation

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir DCE

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir DCE

**Capacité économique et financière :**

**Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation :** Oui

**Capacité économique et financière :**

**Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation :** Oui

## Section 5 - Procédure

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :** Non

**Renseignements d'ordre administratif**

## Section 6 - Renseignements complémentaires

**Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable**

**Informations complémentaires :** Durée d'exploitation : L'exploitation de la surface devra démarrer au plus tard dans les 21 jours calendaires suivant la mise à disposition des surfaces commerciales prévue le 1er novembre 2024. L'AOT est consentie jusqu'au 31 octobre 2028. Déroulement de la procédure : Procédure de mise en concurrence régie par l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes publiques et l'article 11 de l'annexe du décret n°2007-244 du 23 février 2007. Retrait du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer sur la plateforme [www.achats.nice.aeroport.fr](http://www.achats.nice.aeroport.fr). Dépôt des offres: Les offres devront être déposées par voie électronique sur la plateforme « Air ACHATS » de l'Aéroport de Nice accessible à l'adresse suivante : <https://achats.nice.aeroport.fr/> SEULES LES OFFRES DÉPOSÉES, EN TEMPS ET EN HEURE, PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR LA PLATEFORME « AIR ACHATS» SERONT RECEVABLES. Les offres par courrier, main propre, télécopie ou

email ne sont pas admises. Les dossiers devront impérativement parvenir au plus tard à la date limite indiquée ci-dessous. Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française et comprendront toutes les pièces listées dans le Règlement de la consultation. Seuls les candidats présentant des garanties financières solides et une expérience avérée dans le secteur d'activité concerné seront admis à concourir. La date limite de réception des offres est fixée à : Mardi 07 mai 2024 à 12 Heures (heure locale - France) Toute candidature reçue après cette limite sera rejetée (preuve électronique à l'appui).

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Nom Officiel :** Tribunal Administratif de Nice

**Adresse :** 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/04/2024